

Image not found or type unknown



Contester un etat des lieux

Par **leborgne**, le **16/11/2009** à **21:25**

Bonjour, voilà le 1 avril 2009 je suis rentré dans une maison la propriétaire devait m'envoyer l'état des lieux que je lui ai signé en blanc, erreur de ma part je lui ai déjà réclamé depuis par recommandé mais à ce jour elle ne me répond pas de+ elle doit faire des réparations que je lui ai notifiés mais elle ne fait rien aidez- moi merci est ce que je dois payer mon loyer à un huissier et faire une injonction de faire les travaux et l'obliger à m'envoyer l'état des lieux ? merci pour votre réponse Amicalement christian